

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 22 MARS 2008

Présents : Tous les membres élus, sauf Mme PERNET

OBJET : Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ECHIVARD élu Maire, les conseillers municipaux sont appelés à déterminer librement le nombre des adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit un maximum de quatre adjoints pour la commune de REMERING LES PUTTELANGE.

Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder au vote secret.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants :	14
Bulletin blanc :	1
Exprimés :	13

- 3 voix pour 3 adjoints
- 10 voix pour 4 adjoints

Le nombre d'adjoints au Maire pour la commune de REMERING LES PUTTELANGE sera donc de **quatre** adjoints.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD